

**Sujet :** [INTERNET] Enquête publique plage d'Hendaye

**De :** JEAN-MICHEL BELLOCQ [REDACTED]

**Date :** 19/04/2024 15:57

**Pour :** pref-amenagement@pyrenees-atlantiques.gouv.fr

Bonjour monsieur.

Je viens régulièrement à Hendaye depuis de très nombreuses années car je possède un appartement à la résidence Ederra que mes parents

avaient acheté.

Je constate que d'année en année, la plage d'Hendaye est de plus en plus réservée aux surfeurs. Les secteurs qui leur sont réservés représentent

plus de la moitié de la plage d'Hendaye en saison estivale. Les baigneurs sont obligés de se cantonner sur des zones où la densité devient

à la limite du tolérable alors que l'on observe une densité de surfeurs dans les zones qui leur sont réservées bien plus faible.

En face de l'office de tourisme, certains jours, à marée basse, une zone temporaire pour les baigneurs est mise en place par les MNS. Serait-il possible de

réserver cette zone aux baigneurs de façon continue, quitte à en surveiller une partie par les MNS quand ceux ci peuvent le faire ?

Je note aussi que très souvent, l'interdiction d'accès à la plage par les chiens n'est pas respectée et il me semblerai bon de veiller à faire respecter

cette interdiction de façon plus ferme.

Bien sincèrement Bellocq Jean-Michel